Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/09/2026 - 29889 - 2011 B 02132 - 537 516 304 - 2BSL

2026S 029889

A.C.R.
AUDIT - CONSEIL - REVISION
Société d'Expertise Comptable

SARL 2BSL
RUE RENE LAENNEC
ZONE DE LA HOUSSOYE
59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES

Exercice du **01/04/2025** au **31/03/2026**

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Le Gérant

Gilles LETELLIER
Associé Président

Valérie PENNING
Associée

21, Résidence Flandres - 59170 CROIX - Tél : 03.20 .01.01.60 - Fax : 03.20.01.01.69
contact@acr-expertisecomptable.com
SAS au capital de 125.000 Euros - R.C.S. LILLE METROPOLE - 399 501 428 00045 - TVA FR38 399 504 428
Société inscrite au tableau de l'ordre des experts-comptables agréés de Lille

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL le

Formulaire obligatoire (article 53 du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SARL 2BSL** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : RUE RENE LAENNEC 59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 5 3 7 5 1 6 3 0 4 0 0 0 1 2 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31032026 Net 3	N-1 31032025 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AC		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	25 084	AS 19 950	5 135	5 618
	Autres immobilisations corporelles	AT	84 059	AU 68 904	15 155	12 972
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	1 500	BI	1 500	1 500
	TOTAL (II)	BJ	**110 644**	BK **88 854**	**21 789**	**20 090**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 356 759	BY 4 262	1 352 497	1 081 921
	Autres créances (3)	BZ	23 896	CA	23 896	7 717
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	104 855	CE	104 855	38 349
	Disponibilités	CF	424 989	CG	424 989	388 889
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	20 387	CI	20 387	20 766
	TOTAL (III)	CJ	**1 930 885**	CK **4 262**	**1 926 623**	**1 537 642**
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**2 041 528**	1A **93 116**	**1 948 412**	**1 557 732**

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 500 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SARL 2BSL — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	960 031	881 387
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**220 826**	**118 644**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 191 857**	**1 011 031**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	902	915
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	194 268	52 018
	Dettes fiscales et sociales	DY	536 169	420 610
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	25 217	73 158
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**756 555**	**546 701**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**1 948 412**	**1 557 732**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	756 555	546 701
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	902	915

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL LE CRÉT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SARL 2BSL** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	3 856 936	FH		FI	3 856 936	3 648 174
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**3 856 936**	FK		FL	**3 856 936**	**3 648 174**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	33	54 918
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	168	4 407
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**3 857 140**	**3 707 499**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	55 098	55 935
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 170 944	1 256 406
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	33 201	41 138
	Salaires et traitements *					FY	1 761 782	1 628 672
	Cotisations sociales (10)					FZ	538 792	552 223
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	7 917	8 350
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		4 430
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI		
	Autres charges (12)					GE	174	1 625
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**3 567 907**	**3 548 779**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**289 232**	**158 720**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	832	
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**832**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 614	8 522
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**1 614**	**8 522**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(783)**	**(8 522)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**288 450**	**150 198**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SARL 2BSL** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		6 361
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		3 930
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**2 431**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	67 624	33 985
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**3 857 971**	**3 713 860**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**3 637 146**	**3 595 216**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**220 826**	**118 644**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	651 865	926 076
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	2 500	2 478
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Etats financiers au 31/03/2026

ANNEXE



le Gérant

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 948 412** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 857 971** euros et un total **charges** de **3 637 146** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **220 826** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2025** et finit le **31/03/2026.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2026
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	21 829		3 255			25 084
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	77 698		6 362			84 059
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**99 527**		**9 617**			**109 144**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 500					1 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 500**					**1 500**
	TOTAL	**101 027**		**9 617**			**110 644**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2026
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			16 212	3 738		19 950
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			64 726	4 179		68 904
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**80 937**	**7 917**		**88 854**
	TOTAL			**80 937**	**7 917**		**88 854**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 500	1 500	
	Clients douteux ou litigieux	5 114	5 114	
	Autres créances clients	1 351 644	1 351 644	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 820	23 820	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	76	76	
	Charges constatées d'avance	20 387	20 387	
	TOTAL DES CREANCES	**1 402 542**	**1 402 542**	

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/03/2026	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	902	902		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	194 268	194 268		
	Personnel et comptes rattachés	131 682	131 682		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 623	91 623		
	Impôts sur les bénéfices	33 640	33 640		
	Taxes sur la valeur ajoutée	275 894	275 894		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 330	3 330		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	20 456	20 456		
	Autres dettes	4 761	4 761		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**756 555**	**756 555**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	18 842

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/03/2026	31/03/2025	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances		248	(248)	-100,00
TOTAL		**248**	**(248)**	-100,00

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/03/2026
Total des Charges à payer		**35 620**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**902**
BANQUES INTERETS COU	*902*	
Dettes fiscales et sociales		**30 918**
CONGES A PAYER	*27 588*	
ETAT AUTRES CH. A PA	*3 330*	
Autres dettes		**3 800**
DEBIT.CRED.DIV.CHAR.	*3 800*	

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/03/2026	31/03/2025	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	902	915	(14)	-1,49
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	30 918	29 992	926	3,09
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	3 800	5 097	(1 297)	-25,44
TOTAL	**35 620**	**36 004**	**(384)**	-1,07

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2026
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		20 387	**20 387**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**20 387**

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/03/2026	31/03/2025	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	20 387	20 766	(378)	-1,82
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**20 387**	**20 766**	**(378)**	-1,82

Charges à répartir

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/03/2026
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

Capital social

	31/03/2026	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	125,00	80,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**125,00**	**80,0000**	**10 000,00**

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/03/2025	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/03/2026
Capital social	10 000				10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	881 387	78 643		1	960 031
Report à nouveau		1		(1)	
Résultat de l'exercice	118 644	(118 644)		220 826	220 826
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 011 031**	**(40 000)**		**220 826**	**1 191 857**

Date de l'assemblée générale	30/09/2025
Dividendes attribués	40 000
[1] dont dividende provenant du résultat n-1	40 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	971 031
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	971 031
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	180 826

Capital social

	31/03/2026	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	125,00	80,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**125,00**	**80,0000**	**10 000,00**

2BSL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000,00 euros
Siège social : rue René Laënnec, Zone de la Houssoye
59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES
537 516 304 RCS Lille Métropole

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 SEPTEMBRE 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2026

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice clos le **31 mars 2026** s'élevant à **220.825,80 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**220.825,80 euros**
A titre de dividendes aux associés Soit **800,00 euros** par part	**100.000,00 euros**
Le solde, en totalité au compte **« Autres réserves »** qui s'élève ainsi à **1.080.856,83 euros.**	**120.825,80 euros**

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 mars 2026** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **6.400,00 euros**,

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 mars 2026** non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à **93.600,00 euros**.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du **15 septembre 2026**.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

GV

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de **12,8%** perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de **18,6%** (taux applicable au 1er janvier 2026**).** Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le **31 mars 2023** :
75.000,00 euros, soit **600,00 euros** par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : **4.800 euros**
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : **70.200 euros**

Exercice clos le **31 mars 2024** :
50.000,00 euros, soit **400,00 euros** par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : **3.200 euros**
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : **46.800 euros**

Exercice clos le **31 mars 2025** :
40.000,00 euros, soit **320,00 euros** par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : **2.560 euros**
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : **37.440 euros**

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 septembre 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Gérant,
Guy VANDEGINSTE

